

ETAT LIQUIDATIF

**AIDE JURIDICTIONNELLE TOTALE ET PARTIELLE
AIDE A L'INTERVENTION DE L'AVOCAT AU COURS DE L'AUDITION LIBRE, LA GARDE A VUE & LES RETENUES
AIDE A L'INTERVENTION DE L'AVOCAT AU COURS DE LA MEDIATION ET DE LA COMPOSITION PENALES,
DE LA MESURE PREVUE PAR L'ARTICLE 12-1 DE L'ORDONNANCE N° 45-174 DU 2 FEVRIER 1945 ET PAR L'ARTICLE 422-1 (2°) DU CODE
DE LA JUSTICE PENALE DES MINEURS
ET DU DEFERREMENT DEVANT LE PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE (ARTICLE 393 DU CPP)
AIDE A L'INTERVENTION DE L'AVOCAT POUR ASSISTER UN DETENU**

Etat liquidatif des dotations et autres contributions versées et des règlements définitifs effectués
au titre des missions achevées au 31 décembre de l'année N
et ayant donné lieu au versement de la rétribution finale du 1 janvier au 31 décembre de l'année N

DISPONIBILITES TOTALES TOUTES AIDES CONFONDUES - Exercice N		MONTANT		
1.1 - Report des crédits disponibles de l'exercice n-1 sur n (toutes aides confondues)				
1.2 - Dotation provisionnelle versée par l'Etat (toutes aides confondues)				
1.3 - Contribution prévue par l'article 1635 bis Q du CGI versée - CPAJ				
1.4 - Recettes extra-budgétaires versées - REBAJ				
1 - TOTAL DES DISPONIBILITES TOUTES AIDES CONFONDUES - Exercice N (1.1 + 1.2 + 1.3 + 1.4)				
REGLEMENTS DEFINITIFS TOUTES AIDES CONFONDUES - Exercice N	MONTANTS			
	HT	TVA	TTC	
2.1 - AJ - Total des règlements définitifs (2.1.1 + 2.1.2 + 2.1.3)				
2.1.1 - AJ - Missions achevées dont la rétribution finale a été versée sur l'exercice n (2.1.1.1 + 2.1.1.2 + 2.1.1.3 + 2.1.1.4)				
2.1.1.1 - AJ - Provisions versées aux avocats antérieurement à n et soldées sur n				
2.1.1.2 - AJ - Provisions versées aux avocats sur l'exercice n et soldées sur n				
2.1.1.3 - AJ - Solde sur missions achevées ayant fait l'objet de provisions				
2.1.1.4 - AJ - Missions achevées sans provision				
2.1.2 - AJ - Missions achevées et réglées sur n relevant d'un forfait substitutif versé à l'avocat dans le cadre de la convention locale relative à l'aide juridique				
2.1.3 - AJ - Régularisations				
2.2 - GAV - Total des règlements définitifs - Tous barèmes confondus (2.2.1 + 2.2.2)				
2.2.1 - GAV - Interventions achevées dont la rétribution finale a été versée sur l'exercice n				
2.2.2 - GAV - Régularisations				
2.3 - MED - Total des règlements définitifs - Tous barèmes confondus (2.3.1 + 2.3.2)				
2.3.1 - MED - Interventions achevées dont la rétribution finale a été versée sur l'exercice n				
2.3.2 - MED - Régularisations				
2.4 - ADCP - Total des règlements définitifs - Tous barèmes confondus (2.4.1 + 2.4.2)				
2.4.1 - ADCP - Interventions achevées dont la rétribution finale a été versée sur l'exercice n				
2.4.2 - ADCP - Régularisations				
2 - TOTAL DES REGLEMENTS DEFINITIFS TOUTES AIDES CONFONDUES Exercice N (2.1 + 2.2 + 2.3 + 2.4)				
3 - SOLDE TTC DES CREDITS DISPONIBLES TOUTES AIDES CONFONDUES - Exercice N - à reporter sur n+1 (1 - 2)				
4 - AJ - TOTAL TTC DES PROVISIONS ET AVANCES VERSEES AUX AVOCATS ET NON SOLDEES AU 31 DECEMBRE N (4.1 + 4.2)				
4.1 - AJ - Provisions versées aux avocats et non soldées				
4.2 - AJ - Provisions pour le financement des forfaits substitutifs versés aux avocats dans le cadre de la convention locale relative à l'aide juridique* (art. 88 du décret n° 2020-1717 du 28 décembre 2020) et/ou Avances AJ accordées au titre du dispositif exceptionnel prévu par les décrets n° 2020-653 du 29 mai 2020 et n° 2020-1001 du 7 août 2020				
5 - TRESORERIE DISPONIBLE AU 31 DECEMBRE N - SOLDE TTC (3 - 4)				

* En cas de versement des provisions prévues à l'article 28 du règlement type pris pour l'application de l'article 29 de la loi du 10 juillet 1991

BARREAU : XXXXXXXXXX

Exercice : N
Monnaie : EUR

ETAT LIQUIDATIF - CONVENTION LOCALE RELATIVE A L'AIDE JURIDIQUE
Article 88 du décret n° 2020-1717 du 28 décembre 2020

	Montant
1 - Dotation complémentaire versée par l'Etat	
2 - Reversement aux avocats au titre des contributions complémentaires	
3 - Montant affecté aux charges de gestion de la convention locale	

Vu, le Bâtonnier